

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE

Siège : Saint-Fargeau (Yonne)

## AVIS

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le :

**Jeudi 30 mars 2017 à 19h30**  
**Salle des Sports - 89170 Saint-Fargeau**

### Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 14/03/2017
2. Projet de pacte financier et fiscal portant sur la neutralisation des effets de la fusion sur les taux d'imposition 2017
3. Adoption des comptes administratifs, comptes de gestion et affectation du résultat des budgets principaux et annexes M4 et M14 2016 des Communautés de Communes de Forterre-Val d'Yonne, Portes de Puisaye Forterre, Cœur de Puisaye, du PETR du Pays de Puisaye-Forterre-Val d'Yonne et du Syndicat Mixte de la Puisaye
4. Enfance / jeunesse : Avenant à la convention FSCF pour l'encadrement des enfants dans les centres de loisirs
5. Tourisme :
  - Acompte de subvention 2017 pour les offices de tourisme du territoire
  - Avenant de transfert à la convention de mise à disposition de vélos à assistance électrique entre la communauté de communes de Puisaye-Forterre et la commune de Rogny
6. Travaux : lancement d'une consultation relative à une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'aménagement de locaux administratifs
7. Santé : travaux d'aménagement et de création d'un cabinet médical de télémédecine à la maison de santé de Bléneau : plan de financement et lancement de l'opération
8. Ressources humaines :
  - Autorisation de recrutement de personnels contractuels pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers et contrats aidés
  - Adhésion au service missions temporaires du centre de gestion de l'Yonne
  - Création d'un emploi de gestionnaire de patrimoine
  - Création d'un emploi de chargé de mission développement économique pour une durée d'un an
9. NATURA 2000 :
  - Avenant à la convention de partenariat pour le portage de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) avec la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre
  - Avenant à la convention de partenariat entre la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et le Chantier médiéval de Guédelon site NATURA 2000
10. Convention entre le représentant de l'Etat et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.
11. Point sur la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs
12. Point sur les dossiers en cours
13. Questions diverses

**Le Président,**  
**Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI**



Bureau de Toucy : 4, rue Colette, 89130 TOUCY  
Coordonnées téléphoniques : 03.86.44.23.50